**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton de Vaud déclenche les plans canicule

MétéoSuisse confirme une vague de chaleur prolongée. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) active donc ce jour les plans canicule des institutions sociosanitaires du canton et des communes. Les mesures prévoient notamment les visites régulières au domicile des personnes les plus vulnérables, ainsi que le renforcement des prestations en ligne de la centrale téléphonique des médecins de garde. Le public peut y obtenir des conseils et une orientation rapide vers le dispositif sociosanitaire en place.

Les prévisions météorologiques indiquent une vague de chaleur prolongée au moins jusqu'à mercredi 8 août. MétéoSuisse a en effet émis un avis de danger de degré 3 au vu des températures annoncées pouvant atteindre 35 °C. Le DSAS déclenche donc les plans canicule institutionnels et communaux. Les préfets et les institutions ont déjà été informés de cette probabilité en début de semaine.

Mesures mises en place

- Centrale téléphonique des médecins de garde: 0848 133 133

La Centrale téléphonique des médecins de garde a renforcé son dispositif dont l'objectif est de fournir des conseils de prévention, d'informer et orienter rapidement les personnes avec des symptômes ou des critères de risque et de conseiller les visiteurs communautaires au domicile des plus vulnérables.

- Visiteurs communautaires

Les communes mettent en place un système de visiteurs communautaires dont le but est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de la chaleur sur la santé. Les visites se concentrent sur les personnes vulnérables, personnes âgées de 75 ans et plus, qui ne sont en principe pas suivies par des institutions sociosanitaires.

- Plans institutionnels (Hôpitaux, EMS, CMS, ESE, etc.)

Les acteurs sociosanitaires du canton participent activement au dispositif canicule avec le renforcement des mesures de prévention et de protection de leur patientèle et de leurs usagers.

Le chef du DSAS, avec l'appui de l'Office du médecin cantonal, suit attentivement l’évolution de la situation et se tient prêt à intervenir, avec les autres membres du Conseil d'État, pour décider d’éventuelles mesures supplémentaires à prendre.

Conseils en cas de grandes chaleurs

· Se protéger de la chaleur, éviter les activités physiques aux heures les plus chaudes

· Protéger le logement de la chaleur

· Boire régulièrement, manger léger

· En présence de signaux d’alerte : appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, ne pas hésiter à appeler le 144

Symptômes d’un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement et appeler un médecin, faire boire et rafraîchir la personne à l'aide de linges humides.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 août 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé